

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 008 /PRG/CNDD/09

PORTANT NOMINATION DES VICES GOUVERNEURS A LA BANQUE CENTRALE
DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008 portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement (C.N.D.D), suspension de la constitution et dissolution des Institutions Républicaines ;

DECRETE

Article 1^{er} : les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci- après :

CE SONT :

1. : Monsieur Cheick Ahmed Tidjane SYLLA, précédemment Directeur de la Formation et des Archives est nommé Premier Vice Gouverneur.
2. : Monsieur Mbemba Kaba SIDIME , précédemment Directeur des changes est nommé Second Vice Gouverneur.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

2009



Capitaine Moussa Dadis CAMARA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CNDD
COMMANDANT EN CHEF DES FORCES ARMEES